Service de pastorale liturgique
et sacramentelle du diocèse de Nanterre

Formation à la proclamation de la Parole

pour comprendre le sens de ce service

et le mettre en pratique

Cette formation à toute personne appelée à proclamer la Parole de Dieu durant une célébration, à partage ou autre circonstance.

Goûter la force de la Parole de Dieu et approfondir le ministère du Lectorat.

Être « serviteur de la Parole » :
Quel sens ? Quel engagement ?
Quelle préparation ?

Inscription obligatoire

Pour le 14 novembre 2026 :
https://proclamerlaparole2026-meudon.venio.fr/fr

Pour le 16 janvier et/ou le 24 avril 2027 :
https://proclamerlaparole2027-meudon.venio.fr/fr

Contact : proclamationdelaparole@diocese92.fr
ou 06 25 11 34 66

Une date au choix :

Samedi 14 novembre 2026
Samedi 16 janvier 2027
Samedi 24 avril 2027

de 9h30 à 12h

Maison de la Parole
4bis rue Hélène Loiret
92190 Meudon

Accès : T2
arrêt Meudon-sur-Seine

Possibilité également de formation en paroisse ou en aumônerie sur demande.

Dans le cadre de votre participation aux activités du diocèse, vous nous confiez certaines données personnelles, afin de pouvoir vous identifier ou vous contacter.
Sauf demande de votre part, nous considérons que vous nous autorisez à utiliser ces données pour vous adresser périodiquement des informations générales sur la vie du diocèse. Nous nous engageons à ne pas transmettre ces données à des tiers sans votre accord. Conformément à la loi « informatique et libertés » et dans le cadre du Règlement Général pour la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit ou obtenir communication des informations vous concernant que nous conservons, vous pouvez vous adresser au service PLS du diocèse.

Église catholique dans les Hauts-de-Seine